Nous Commissaires nommés par l'Academie pour examiner une observation de M. delaHeye Chiru. dela Marine et demonstrateur Royal a Rochefort.

Ce Chirurgien y décrit une fracture au col du femur du coté gauche survenüe a une jeune fille dela Rochelle agée de cinq ans et demi dont la reduction fut tentée deux fois consecutives inutillement par un renoueur du voisinage.

M. dela heye ne vit la malade que quatre mois et demi aprés la chute qui occasionna la maladie Elle avoit la jembe plus courte que lautre, la pointe du pié tournée en dedans regardant la maleole interne du pié droit, la partie fracturée a la partie moyenne des os des Iles, les muscles fessiers fort racourcis, formant a la hanche une difformité considerable et tres dure.

Il ne peut examiner la malade avec toute lattention quil auroit fait pour juger certainement de l'éspece de maladie a cause des douleurs excessives quelle ressentoit des quon vouloit la toucher ensorte quil ne peut distinguer que longtems aprés si cette maladie etoit une luxation dela teste du femur ou une fracture de son col.

Dans cette incertitude et dans limpossibilité actuelle di remedier M. dela Heye demenda du temps pour prendre les mesures necessaires sans cependant prometre di reussir vü lancienneté dela maladie pour cela faire il apliqua un bandage de son invention (nous le [illegible]rirons aprés) et afin de lui donner lutillité quil en esperoit il avoit soin de baigner la malade deux fois le jour dans une fomentation emoliente et en sortant de ce bain ou elle restoit une heure chaque fois on la frotoit avec les huilles de vers deterre et de petits chiens ensuite on la remetoit dans son lit ou M. delaHeye lui remetoit ses lacs. Cette manoeuvre a été continüe

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 31 d 3 n°63

~~douze jours de suite au bout duquel temps la jembe s'est~~
~~trouvée plus longue de la saine de près d'un pouce~~ sans douleur
pour lors le chirurgien jugea de la maladie et fut convaincu que
c'etoit une fracture du col du femur par la crepitation et la
facilité qu'il eut de remuer le pié il fit un bandage pour
maintenir la fracture enfin la malade guerit excepté dit
M. de Heye que la jembe se trouve plus courte d'un demi travers
de doigt et que la pointe du pié est en dehors quoy que
naturellement elle leut en dedans.

Le bandage est fait de deux pieces separées l'une A figure
1.re et 3.e est composée d'une bande BB de ruban de fil large
de trois travers de doigt dont les deux chefs BB s'attachent aux deux
traverses du lit perpendiculairement au dos du malade au milieu
de ce lac est cousüe une compresse C en quatre doubles longue
de 8 a 9 pouces et large de trois a l'extremité de laquelle sont
cousus obliquement deux rubans de fil DD larges de deux travers
de doigt et asses longues pour etre attachées aux cotes du dossier
du lit apres avoir passé sur les aines et les hanches.

La 2.e piece E figure 2.e et 3 est faite d'un lac composé de
deux bandes FG roulées a deux chefs de la largeur de deux travers
de doigt et longues d'un aune un quart placées l'une a l'extremité
inferieure de la cuise et l'autre a l'extremite inferieure de la jembe
(imitant les lacs dont on se sert alternativement pour maintenir
les extremités fractures de la fracture oblique de la cuisse) ou elles
elles font plusieurs contours suffisament serrés pour resister a
l'effort de deux autres bandes LL cousues aux deux FG a distance
convenable pour etre placées le long des parties internes et externes

delajembe. Enfin les deux extremites i i Sont contournées a une traverse K fig 3e. attachée aux deux colomnes du lit

Cette observation presente deux objets l'un regarde la maladie et l'autre le bandage mais il paroit que ce Chirurgien na pas assés bien examiné la maladie les Signes dont il fait mention pouvant convenir plus particulierement au decolement de la teste du femur maladie tres posible a cet age et dont il ne parle pas d'ailleurs il paroit que la fracture ~~est~~ ná point été remise ou la été mal car la jembe est plus courte et la pointe du pie en dehors devant etre naturellement en dedans enfin nous observons quil etoit plus convenable de faire preceder aux extentions les bains et fomentations emolientes ainsy que les remedes capables de ramolir les muscles.

A legard du bandage sa Simplicité et la force successive quón peut lui donner nous ayant paru convenir aux maladiés dont il parle et a celle dont nous avons parlé nous croyons quil merite quón en fasse mention dans le recuil des observations de l'Academie Nous pensons cependant quón pourroit le rendre plus efficace 1° en Substituant a la place du lac transverse A deux bandes egalles aux deux DD attachées egallement a la bande c pour en faire une sorte de fronde dont les quatre chefs seroient attachés aux ~~cottes~~ colomnes posterieures. 2° d'employer une bande particuliére contournée le long des muscles de la cuisse soit pour favoriser leur alongement ~~fait~~ pour les mieux assujetir ./.

employée.

~~Dans une seconde observation du meme il dit quun malade de l'hopital de la Marine apres une fluxion de potrine etant~~

en convalescence out un abcès de la grosseur d'un oeuf de poulle situé dans le pli de laine droite.... que louverture en fut faite... et quen passant le doigt pour reconnoitre des brides le garçon chirurgien qui avoit fait louverture trouva un epeingle (dans labcès) longue d'un pouce quil tira sur le champ sans quil soit survenu aucun accident...

Cette observation regardée chirurgicalement ne nous paroit pas d'une assés grande consequence pour devoir en faire mention deliberé a paris ce 28 xbre 1735

Bourgeois[?]

Bagieu

n.° XI.

22

rendue[?]